

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 30 Novembre à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Approbation du Conseil Municipal du 22 Septembre 2020
- 2) **Budget Eau-Assainissement**
Admission en non-valeur de produits irrécouvrables (budget eau-assainissement)
- 3) **Budget principal**
Admission en non-valeur de produits irrécouvrables (budget principal)
Mesures Covid-19 – Annulation de la redevance d'occupation du domaine public
- 4) **Relations extra-communales**
Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé
Convention d'adhésion au service de conseil en énergie partagé
Approbation du rapport d'activités de l'exercice 2019 de la Communauté de Communes Sud Hérault
Approbation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – Décret N°2015-1827 du 30/12/2015
Création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 5) **Affaires communales**
Servitude de passage au profit de la parcelle section A 1889 appartenant à Mme GRANIER Martine
Concours du receveur municipal : attribution d'indemnité
- 6) **Personnel communal**
Attribution de bon d'achat au personnel communal non titulaire de droit privé (contrats aidés...)
Mise à jour du tableau des emplois
- 7) **Sujets divers**

Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.

Vu la situation sanitaire actuelle, le conseil municipal ne sera pas ouvert au public.

Fait à CREISSAN, le 23 novembre 2020

Le Maire,



Laurent BRUNET